

CAHIER DES CHARGES / REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Marché public à Procédure Adaptée

(Article 27 du décret 2016-360)

Fourniture et Acheminement en Gaz naturel

Article 1 : Objet du marché

Le présent marché a pour objet de définir les termes et conditions pour la fourniture et l'acheminement de gaz naturel alimentant les points de livraison (cf. Annexe) de la Commune de MILLAS et la fourniture de services associés.

Le marché ne dépassera pas 70 000 € H.T. sur sa durée. Si le montant venait à être dépassé le marché s'arrêterait sans indemnité.

Par conséquent le montant maximum du marché sera de

70 000 € H.T.

Article 2 : Pouvoir adjudicateur

MAIRIE DE MILLAS

Place de l'Hôtel de Ville, 66170 Millas

Tél. : 04 68 57 35 03

Représenté par son Maire, Madame DAMIENNE BEFFARA.

Article 3 : Présentation des offres

Les candidats seront dans l'obligation d'indiquer dans le BPU / DQE fourni en annexe :

Leur **offre de base**, portant sur la fourniture en Gaz Naturel à **prix ferme sur la durée du marché, soit 36 mois (TRENTE SIX MOIS), à partir du 1^{er} mars 2018 jusqu'au 28 février 2021 (inclus).**

Les prix correspondent à une fourniture de gaz naturel rendu sur site (c'est-à-dire au prix de la molécule de gaz acheminée jusqu'au point de comptage) et aux services inclus au contrat. Ils sont réputés comprendre toutes les dépenses résultant de l'exécution de ces prestations, et incluent tous les frais, charges, fournitures, matériels et sujétions du Titulaire.

Les prix seront donnés hors T.V.A. et T.V.A. incluse.

Les éventuelles autres taxes applicables et leurs modalités d'application à la date de proposition de l'offre seront indiquées par le candidat dans son offre.

Les prix n'intègrent pas la T.I.C.G.N. qui sera facturée par le Titulaire à la Personne Publique conformément aux dispositions d'ordre réglementaire.

FORME DES PRIX

Le prix de la fourniture sera fixe durant la durée du marché et comporte :

⇒ Un Abonnement Annuel (Terme Fixe annuel) exprimé en Euro par an,

⇒ Un Prix proportionnel (ou terme de quantité) exprimé en Euros par MWh appliqué à la consommation mesurée au point de livraison.

Le présent marché sera passé à prix unitaires appliqué aux quantités réellement livrées.

Il est précisé que le présent marché est conclu sans montant minimum et avec montant maximum de 70 000 € HT

Les prix des termes fixes et des termes de quantité sont fermes, non révisables et non actualisables pendant toute la durée du présent marché.

La commune souhaite une offre dans laquelle le Terme d'Acheminement de Transport (ATRT) et de Distribution (ATRD), Stockage et CEE soient inclus et fixe durant le marché.

Le gaz naturel est un bien homogène de définition simple où les technologies et les spécifications techniques propres à un marché sont standardisées.

Sur les places de marchés, le fournisseur achète le gaz naturel, soit à un prix indexé sur des indices pétroliers ou gaziers, soit à un prix ferme, non révisable, pour une période de livraison déterminée.

Ce second mode d'approvisionnement du fournisseur combiné au caractère stockable du gaz naturel retire tous les aléas relatifs aux coûts supportés par le fournisseur.

Les coûts liés aux obligations d'économies d'énergie à réaliser au bénéfice des ménages en situation de précarité énergétique(CEE de précarité) **seront considérés comme inclus** dans les prix de fourniture et non révisable sur la durée du marché.

Article 4 : Informations complémentaires relatives à l'objet du marché

Les candidats devront présenter un dossier comprenant les pièces suivantes :

- Un contrat de fourniture mentionnant la structure du prix et les éventuelles conditions de révision de prix ;
- Tout document décrivant les services annexes proposés.

Article 5 : Critères de jugement des offres

Les offres seront jugées sur la base de caractéristiques techniques des prestations appréciées selon les critères et les sous-critères présentés dans la grille ci-après.

La méthode de notation, comporte des coefficients de pondération, ainsi qu'une échelle de valeur. Cette méthode est précisément décrite ci-après.

CRITÈRES	Coefficient de pondération	Outils d'analyse	Précisions sur les notes / Méthode de calcul
1- VALEUR TECHNIQUE sur la base des sous-critères suivants :	20		
<p>Valeur technique au regard de la pertinence des moyens humains et de l'organisation sur le présent marché</p> <p>> Sur le plan technique (préciser les capacités techniques, économiques et financières)</p> <p>> Sur le plan de la facturation (préciser l'organisation et les possibilités au niveau de la facturation)</p> <p>> Sur le plan commercial (présenter l'équipe qui sera dédiée au présent marché, interlocuteur unique, etc.)</p>	10	Apprécié au regard : - des éléments présentés dans le mémoire méthodologique et technique	Cf. Echelle de notation précisée ci-dessous (2)
<p>Valeur Technique au regard de la performance des outils proposés pour assurer une relation clientèle de qualité</p> <p>> Sur le plan de la gestion des données de consommation énergétiques, (présenter les services qui seront mis à la disposition de la commune gratuitement, ainsi que les services payants qui seront disponibles durant le marché)</p> <p>> Sur le plan de la facturation (joindre un spécimen de facturation)</p> <p>> Sur le plan commercial (Préciser l'organisation durant le marché, bilans, statistiques...)</p>	5	Apprécié au regard : - des éléments présentés dans le mémoire méthodologique et technique	Cf. Echelle de notation précisée ci-dessous (3)
<p>Valeur technique au regard de la performance de la méthode et des délais de détachement et de rattachement des sites</p> <p>> Le changement de fournisseurs</p>	5	Apprécié au regard : - des éléments présentés dans le mémoire méthodologique et technique	Cf. Echelle de notation précisée ci-dessous (3)

2- PRIX sur les bases suivantes :	80		
Prix au regard du positionnement économique du candidat > Positionnement de l'offre financière Toutes Taxes Comprises du candidat	80	Apprécié au regard : - des éléments présentés dans le mémoire méthodologique et technique et bordereau de prix unitaire	Cf. Echelle de notation précisée ci-dessous (4)

1) Les coefficients de pondération :

Les coefficients de pondération représentent la problématique du besoin et hiérarchise leur importance les uns vis-à-vis des autres.

2) Notation des critères techniques sur 10 points

Chaque élément d'appréciation des critères qualitatifs précités fait l'objet d'une notation sur une échelle de 2 à 10 dans laquelle :

02 / 10 = Très insuffisant

04 / 10 = Insuffisant

06 / 10 = Acceptable

08 / 10 = Niveau qualitatif satisfaisant

10 / 10 = Très satisfaisant

3) Notation des critères techniques sur 5 points

Chaque élément d'appréciation des critères qualitatifs précités fait l'objet d'une notation sur une échelle de 1 à 5 dans laquelle

01 / 05 = Très insuffisant

02 / 05 = Insuffisant

03 / 05 = Acceptable

04 / 05 = Niveau qualitatif satisfaisant

05 / 05 = Très satisfaisant

4) Notation des critères financiers

La Commune analysera les offres financières des candidats en fonction du(des) bordereau(x) de prix qui sera(ont) remis en annexes.

Note = (Montant total le plus bas / montant total du candidat noté) x 80

Article 6 : Durée de validité des offres

Les offres remises par les candidats dans le cadre de ce marché devront être valables 96 heures après **réception des offres**.

Dans ce délai, la Commune informera dans un premier temps le candidat retenu pour l'attribution du marché par courriel aux adresses courriels suivantes (à compléter par le candidat) :

Adresse de confirmation N°1 :

Adresse de confirmation N°2 :

Article 7 : Conditions de remise des offres

La date limite de remise des offres est fixée le 14 février à 15 heures.

Les offres reçues en dehors des délais prescrits ne seront pas prises en considération.

Les offres doivent être remises par email à

sg@mairie-millas.fr

ET

m.boffo@unixial.fr

Article 8 : Date d'effet du contrat

La fourniture en électricité portera sur **36 mois (TRENTE SIX MOIS)**, à partir du 1^{ER} MARS 2018 jusqu'au 28 FÉVRIER 2021 (inclus).

Article 9 : Demande de renseignements complémentaires

Pour obtenir des renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de l'établissement de leur offre, les candidats devront faire parvenir leur demande par courrier électronique à sg@mairie-millas.fr et r.cassagnaud@unixial.fr